

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 24 MAI 2018

DELIBERATION N°2018.00177

GESTION DU RESEAU DE CHALEUR - AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE COOPERATION CONTRACTUELLE PASSEE AVEC LA COMMUNE DE SAINT-CHRISTO-EN-JAREZ POUR LA GESTION DU RESEAU DE CHALEUR

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 17 mai 2018

Nombre de membres en exercice : 112

Nombre de présents : 60 Nombre de pouvoirs : 19 Nombre de voix : 79

Membres titulaires présents :

Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-François BARNIER, Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, Mme Stéphanie CALACIURA, CHAROLLAIS-CHEYTION. M. Jean-Claude Mme Emmanuelle CHARVIN. CHASSAUBENE, M. Paul CORRIERAS, M. Jean-Luc DEGRAIX. Marc M. Frédéric DURAND, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, M. Rémy GUYOT, Christiane JODAR, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Olivier LONGEON, M. Michel MAISONNETTE représenté par Mme Christine PASCAL, M. Gérard MANET, Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Louis ROUSSET, Jean-Marc SARDAT. М. Jean-Claude SCHALK, M. Joseph SOTTON. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Stéphane VALETTE, M. Enzo VIVIANI

REÇU EN PREFECTURE

Le 01 juin 2018

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20180326-D20180017710-DE

DATE D'AFFICHAGE :20180601

Pouvoirs:

M. Henri BOUTHEON donne pouvoir à M. Jean-François BARNIER,

M. Régis CADEGROS donne pouvoir à M. Jean-Paul RIVAT,

M. André CHARBONNIER donne pouvoir à M. Guy FRANCON,

M. Jean-Yves CHARBONNIER donne pouvoir à M. Pascal GONON,

M. Marc CHAVANNE donne pouvoir à Mme Ramona GONZALEZ GRAIL,

M. Jean-Noël CORNUT donne pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER,

Mme Marie-Dominique FAURE donne pouvoir à M. Paul CORRIERAS,

M. Bernard FAUVEL donne pouvoir à M. Denis BARRIOL,

Mme Nicole FOREST donne pouvoir à Mme Andonella FLECHET,

M. Daniel JACQUEMET donne pouvoir à M. Robert KARULAK,

M. Marc JANDOT donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,

M. Claude LIOGIER donne pouvoir à Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT,

Mme Brigitte MASSON donne pouvoir à Mme Christiane JODAR,

Mme Caroline MONTAGNIER donne pouvoir à M. Frédéric DURAND,

Mme Djida OUCHAOUA donne pouvoir à M. Marc FAURE,

Mme Fabienne PERRIN donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE,

Mme Marie-Hélène THOMAS donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,

Mme Anne-Françoise VIALLON donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES, Mme Catherine ZADRA donne pouvoir à Mme Delphine JUSSELME

·

Membres titulaires absents excusés :

M. Eric BERLIVET, M. Lionel BOUCHER, Mme Marie-Christine BUFFARD, M. Paul CELLE, M. Denis CHAMBE, Mme Anne DE BEAUMONT, M. Gabriel DE PEYRECAVE. Christian Mme Annick FAY, M. Pierre FAYOL NOIRETERRE, M. FAYOLLE. M. André FRIEDENBERG, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Annie GREGOIRE, Mme Raphaëlle JEANSON, Mme Laurence JUBAN, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Julien LUYA, M. Pascal MAJONCHI, Mme Pascale MARRON, M. Yves MORAND, Mme Stéphanie MOREAU, M. Florent PIGEON, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Christine ROUX, Mme Monique Christiane RIVIERE, Mme ROVERA, M. Lionel SAUGUES, M. Alain SCHNEIDER, Mme Nadia SEMACHE, M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY, M. Alain VERCHERAND, M. Georges ZIEGLER

Secrétaire de Séance :

M. Marc CHASSAUBENE



DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 24 MAI 2018

GESTION DU RESEAU DE CHALEUR - AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE COOPERATION CONTRACTUELLE PASSEE AVEC LA COMMUNE DE SAINT-CHRISTO-EN-JAREZ POUR LA GESTION DU RESEAU DE CHALEUR

Saint-Etienne Métropole est compétente en matière de gestion des réseaux de chaleur depuis le 31 décembre 2015. Au 1^{er} juillet 2016, après une période de gestion provisoire, une convention de coopération contractuelle pour la gestion du réseau de chaleur a été signée entre Saint-Etienne Métropole et la commune de Saint-Christo-en-Jarez.

Cette convention qui a été approuvée par délibération N°CC/2016.00260 du Conseil Communautaire du 30 juin 2016, confie sous la responsabilité de Saint-Etienne Métropole la réalisation de certaines tâches de gestion courante et de proximité du réseau de chaleur à la commune en application de l'article L 5215-27 du code général des collectivités territoriales.

Compte tenu de la reprise en gestion directe de certaines missions par Saint-Etienne Métropole, il convient d'actualiser les missions déléguées à la commune et la compensation financière annuelle correspondante. Ces modifications font l'objet de l'avenant n°1 annexé à la présente délibération.

Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré :

- approuve la passation d'un avenant n°1 à la convention de coopération contractuelle pour la gestion du réseau de chaleur qui modifie notamment le montant du versement annuel au profit de la commune,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer l'avenant n°1 à la convention de coopération contractuelle pour la gestion du réseau de chaleur avec la commune de Saint-Christo-en-Jarez,
- <u>la dépense correspondante sera imputée sur le budget annexe du réseau de</u> chaleur de Saint-Christo-en-Jarez.

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait, Le Président,

Gaël PERDRIAU